



Club Français du Hovawart

Affilié à la Société Centrale Canine

Président : Claude HAUSTETE
 6 rue de l'Ancien Couvent
 25480 MISEREY-SALINES
 Tel : 03 81 58 71 69

Secrétaire : Martine DONZE
 85 Impasse des Moissons
 01000 ST DENIS LES BOURG
 Tél. 04 74 21 48 23

BUCY le LONG (02)
Samedi 13 & Dimanche 14 octobre 2012
Date limite de réception de l'engagement : 29 septembre 2012

A retourner à : Secrétariat CFH – 85 Impasse des Moissons– 01000 ST DENIS LES BOURG

Date limite de réception de l'inscription : 29 septembre 2012

RECAPITULATIF

(Rayer les mentions inutiles)

Nom , Prénom :		Adhérent CFH N° :
Adresse		
Code Postal :	Ville :	Pays :
Adresse mail : (Pour confirmation de l'engagement par le CFH)		Tel :
Inscription		Montant
Inscription au CSAU : (membre CFH : 16 € - Non-membre : 20 € (par chien)	€
Inscription au T.A.N. : (membre CFH : 20 € - Non-membre : 25 € (par chien)	€
Inscription au T.A.T. et T.A.U. : (membre CFH : 20 € - Non-membre : 25 € (par chien et pour les 2 tests –TAT et TAU cumulés)	€
Inscription aux jugements du Dimanche (Report du total à verser de la feuille d'engagement)	€
Petits-déjeuners : 4 € par personne et par jour Samedi : 4 € X = € - Dimanche : 4 € X = €	€
Repas Samedi midi : 14 € X = €	€
Repas Samedi soir : 14 € = €	€
Repas Dimanche midi : 14 € X = €	€
Total	€

(chèque à joindre à l'engagement, à l'ordre du CFH)

Date et signature :

Résidents hors de France , paiement par virement bancaire:
 IBAN: FR76 1027 8061 8600 0205 2990 166 - BIC: CMCIFR2A
 Crédit Mutuel de Bry sur Marne Club Français du Hovawart